

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
ARRÊTÉ

**Le Président de Limoges Métropole**

du 30 décembre 2024

Portant délégation de signature à **M. Olivier DUPONT**, Directeur au sein du Pôle Ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources, à Limoges Métropole.

N° 25939

**CONSIDÉRANT** que le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.521-4 et L.521-5 ;

**QU'** la délibération n°12 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de travail communautaire au Président ;

**CONSIDÉRANT** que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité par ailleurs, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;

**CONSIDÉRANT** que M. Olivier DUPONT assure les fonctions de Directeur des Ressources au sein du Pôle Ressources ;

**CONSIDÉRANT** que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er** : Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Olivier DUPONT, Directeur des Ressources au sein du Pôle Ressources pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des Finances ;
- Tout bon de commande y compris sous le régime INCOCO toutes conditions générales d'achat et tout acte de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à la loi n° 2015-1793 relative à la simplification de la République ;
- Documents relatifs et émanant tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des Finances ;
- Documents de service, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de qualité, déclaration de l'acceptation d'un prestataire relatif de la Direction des Finances ;
- États régulatifs des dépenses dans le cadre de dépenses de paiement de commandes de la Direction des Finances ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des Finances n'entraînant pas d'engagement supplémentaire notamment les décrets annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial.

**ARTICLE 2** : En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Olivier DUPONT, délégation facultative dans les mêmes conditions à Mme Valérie LAURENT-ROUX.


**ARTICLE 3** : Le présent arrêté prend effet à compter du 31 janvier 2025 jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire.

**ARTICLE 4** : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier DUPONT, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25939.pdf  
(.pdf, 156,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER

